



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Aventignan

Autres communes :

R0

Appellation : Grotte de Gargas

Monument(s)

Appellation : Grotte de Gargas

Protection : classement

Arrêté : classement le 09/04/1910

Étendue de la protection : Grotte de Gargas : classement par arrêté du 9 avril 1910

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.